

Médiathèque Municipale

3 avenue Joseph Huc

31570 Sainte Foy d'Aigrefeuille

Rapport d'activité année 2016

PRÉSENTATION

Chaque année la médiathèque de Sainte-Foy d'Aigrefeuille transmet son bilan annuel à la municipalité ainsi qu'au service du livre et de la lecture du ministère de la culture.

Cette année encore grâce à l'implication de ses bénévoles, la médiathèque a maintenu et atteint ses objectifs de l'année. Depuis sa création, cet espace de vie a vu passer de nombreuses bénévoles et il est essentiel de les remercier pour le travail accompli cet année encore.

Ce bilan a pour vocation de rendre compte de l'activité de la médiathèque ainsi que des différentes actions menées cette année. Il permet ainsi de montrer que la médiathèque est un lieu de vie culturel important pour la commune.

TRAVAIL INTERNE ET OUVERTURES AU PUBLIC

Les bénévoles agissent régulièrement sur le fonds (acquisitions, équipement, désherbage, pilon, mise en avant des nouveautés...) dans le seul but de satisfaire au mieux les demandes des adhérents et de mettre le patrimoine ainsi constitué à la disposition de tous. Toute l'équipe réfléchit en permanence à l'évolution de la médiathèque ainsi qu'aux différentes actions qu'elle pourrait mener à l'avenir.

Ce sont les mêmes bénévoles qui l'animent, la gèrent et en assurent les ouvertures au publics mais également aux différentes structures et associations de la commune qui en font la demande (centre de loisirs, crèche, RAM, écoles, maison de retraite...).

L'organisation des ouvertures hors public est préparée en fin d'année scolaire pour l'année suivante en accord avec les structures et associations. L'ouverture au public pour l'année 2016-2017 a été maintenue cette année :

- mercredi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h,
- le samedi de 10 h 30 à 12 h.

LA MISSION DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque a pour mission de promouvoir et de rendre accessible à tous, le patrimoine culturel, dont la lecture, d'offrir les ressources nécessaires à la formation de chacun d'entre nous, d'informer chaque citoyen en mettant à sa disposition des collections pluralistes et encyclopédiques, et de conserver le patrimoine local s'il ne l'est pas déjà par ailleurs.

Pour mener à bien sa mission, elle dispose de locaux adaptés, de collections que les bénévoles renouvellent et entretiennent régulièrement grâce à la ligne budgétaire attribuée par la municipalité.

Ses collections sont complétées par celles qui lui sont prêtées par la Médiathèque Départementale (service culturel du Conseil Général de la Haute Garonne). Ces documents sont renouvelés deux fois par an pour les livres, une fois par an pour le fonds musique (CD et partitions) et une fois par an pour le fonds audiovisuel (DVD cinéma, humour, documentaires, séries...).

LES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

Pour promouvoir et rendre accessible à tous, le patrimoine culturel, des partenariats ont été mis en place et sont renouvelés chaque année :

- ♦ **Avec l'école** : Cette année une animation particulière a été mise en place. Chaque classe de l'école élémentaire est venue une fois par mois à la médiathèque pour travailler sur un thème choisi en partenariat avec l'enseignant. C'est la responsable de la médiathèque qui a été chargée de cette animation. La médiathèque ouvre ses portes aux scolaires tous les lundis après-midi sur demande des enseignants. Pour l'année scolaire 2016/2017, aucune demande n'a été faite par l'école. La responsable de la médiathèque reste à la disposition des enseignants dans le cas où l'un d'eux aurait des besoins.
- ♦ **Avec le RAM** (Relais d'Assistantes Maternelles) : Depuis de nombreuses années, les assistantes maternelles viennent une fois par mois à la médiathèque pour écouter la médiathécaire raconter des histoires aux tout-petits mais aussi pour choisir un livre, le lire sur place ou l'emporter au relais. Suite à l'aménagement du RAM dans ses nouveaux locaux en septembre, c'est la responsable de la médiathèque, chargée des animations qui se déplace et prépare des choix de documents à la demande de l'animatrice du RAM.
- ♦ **Avec la crèche** : Les enfants viennent deux fois par mois, une fois avec le groupe des grands et une fois avec le groupe des moyens, pour écouter des histoires préparées pour eux par la bibliothécaire et choisissent des livres qu'ils emportent à la crèche. L'aménagement dans la nouvelle structure et l'intégration dans la nouvelle intercommunalité et les nouvelles règles mises en place rendent difficiles leur venue à la médiathèque. C'est pourquoi, la médiathécaire se déplace pour les animations et apporte avec elles des albums et kamishibai ainsi que des documents que les animateurs souhaitent utiliser jusqu'à la prochaine visite.

- ♦ **Avec la maison de retraite** : Un fonds spécifique en gros caractères ainsi qu'un fonds de livres lus ont été créés. Une liste de ces documents est mis à la disposition de la maison de retraite afin qu'un choix puisse être fait. Un service de portage a été proposé. Ce service peut être étendu aux personnes empêchées de la commune (personnes âgées, handicapés, ...).
- ♦ **Avec le centre de loisirs** : les enfants viennent deux fois par mois. Ils participent aux animations mises en place le mercredi et profitent de ce moment pour lire ou jouer en fonction de leurs envies et des animations mises en place par la médiathécaire. Un partenariat a également été créé pour décorer la médiathèque en exposant des œuvres réalisées par les enfants sur des thèmes pré-établis entre le responsable du centre de loisirs et la responsable de la médiathèque. Un rendez-vous avec le directeur du centre de loisirs permet de mettre en place des créneaux pendant les vacances scolaires lorsque la médiathèque est ouverte.
- ♦ **Avec tous les enfants** : Une fois par mois, le mercredi matin à 10 h 45 et 15 h 15 , la médiathèque présente l'animation « Raconte-moi une histoire » qui permet aux enfants, petits et grands, d'écouter des histoires sur des thèmes préparés à l'avance par la médiathécaire. Le troisième mercredi de chaque mois la médiathèque se transforme en ludothèque et les enfants et adultes participent à une après-midi jeux.

Toutes ces actions ont lieu, les mardis, mercredis et lundis.

Depuis quelques années la médiathèque propose aux différentes structures de la commune des animations « lecture ». Les structures peuvent demander des animations spécifiques en fonction de leur projet annuel (contes, kamishibai,....).

Tout au long de l'année des tables thématiques sont proposées pour mettre en avant le fonds de la médiathèque. Ces thèmes sont choisis et préparés en fonction du calendrier culturel de la commune ou de celui des communes proches ou simplement de la saison, (festival du livre jeunesse de Saint Orens, spectacles de la commune, mois du documentaires, festival BD d'Angoulême...)..

Les ouvertures au public sont inchangés pour 2017 et ont lieu les mercredis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h et samedis de 10 h 30 à 12 h. Un lien avec le site de la mairie permet de relier la médiathèque à sa collectivité de tutelle.

LES TRAVAUX INTERNES

Tout au long de l'année, les bénévoles travaillent en dehors des horaires d'ouvertures au public et des animations spécifiques.

Elles se déplacent en librairie pour consulter les documents qui seront acquis tout au long de l'année, consultent les sites professionnels (livre-hebdo, Ricochet..., les maisons d'éditeurs..., les sites de critiques...) écoutent et regardent les émissions culturelles, ...

Quatre à cinq fois par an elles vont à la médiathèque départementale pour faire les choix de documents imprimés et multimédias qui viendront compléter le fonds appartenant à la médiathèque municipale (environ 2000 documents).

Elles cataloguent, équipent, nettoient, ... rangent les rayons, réparent les ouvrages qui peuvent l'être, pilonnent ceux qui ne le peuvent pas...

La responsable de la médiathèque sollicite chaque année la mairie pour avoir un renfort au mois de juillet. L'objectif de cette démarche étant d'ouvrir la médiathèque tous les jours en juillet mais aussi de faire un travail de fonds sur les rayonnages (remise en état, rangement par ordre, changement de couverture des documents..., récolement par secteur...). Ce fut le cas en 2016. Une jeune étudiante est venue travailler à la médiathèque au mois de juillet et a aidé l'équipe de bénévoles tant dans l'ouverture au public que pour le travail interne.

Ce renforcement de l'équipe est d'autant plus important que, même si les bénévoles travaillent tout au long de l'année à maintenir le fonds en état, des missions comme le recollement, le rangement des rayons, le suivi annuel des adhérents, la préparation des animations à venir.. ne peuvent se faire qu'en fin d'année pour préparer la médiathèque pour la rentrée et proposer des actions et un fonds de qualité aux usagers.

LE BUDGET DE L'ANNÉE 2016

Achat de documents imprimés (Librairies Ombres Blanches, BPE)	2 810,70 €
Fournitures d'entretien et petits matériels	400,00 €
Achats de documents sonores (RDM)	704,05 €
Achat de jeux (Passe-temps)	12,14 €
TOTAL	3 926,89 €

Les commandes en cours non facturées seront prises en compte sur le budget 2016. Le budget global de la médiathèque est de 4 000 euros par an (acquisitions et petit matériel).

Ce budget est en dessous des préconisations actuelles des services culturels de l'État pour le renouvellement des fonds des médiathèques. Ces préconisations sont d'environ 2 € par an, par support, et par habitant. Elle devrait être pour une commune de 2000 habitants de 8 000 euros. Cependant, compte-tenu de l'espace alloué au fonds de la médiathèque, le budget actuel est satisfaisant.

La médiathèque peut recevoir des dons mais sous conditions. Les dons sont acceptés conformément à une charte pré-établie affichée à la médiathèque et téléchargeable sur le site Internet.

LES STATISTIQUES

Chaque année, la médiathèque envoie au Service du Livre et de la Lecture (service du ministère de la culture) un rapport complet sur ses activités. Ces statistiques concernent :

- ♦ Ses adhérents : nombre et catégorie adulte / jeunesse ;
- ♦ Ses acquisitions en nombre de documents et montant affecté par secteur.
- ♦ Ses animations et expositions,
- ♦ Ses partenariats...

Le bilan de cette année a permis de constater que la médiathèque reste stable en nombre d'adhérents et que la politique d'acquisition de nouveaux documents, la création du fonds multimédias en 2014 et l'augmentation du fonds ludothèque satisfait les adhérents.

En 2016 la médiathèque compte 612 adhérents soit environ 30 % de la population communale, ce qui est légèrement au dessus de la moyenne nationale pour les communes correspondant à notre strate.

Ces données sont consultables sur le site internet www.culture.gouv.fr.

LES PROJETS

L'équipe de la médiathèque souhaite continuer à faire évoluer cette structure en réfléchissant à de nouvelles animations tout au long de l'année prochaine :

- Création d'un logo pour la médiathèque, création à partir d'un jeu « concours » auprès des habitants de la commune. Les logos sont exposés à la médiathèque et une boîte a été mise à la médiathèque pour permettre à tous de voter. Ce projet devrait être finalisé vers la fin 2017 (dépouillement des votes, déclaration du gagnant, création d'un panneau pour la médiathèque, sacs de bibliothèques....).
- Mise en place de boîtes à livre dans la commune. L'objet de ces boîtes étant de donner une seconde vie aux documents du fonds de la médiathèque qui ont été désherbés et pilonnés mais aussi de permettre aux habitants de la commune de proposer des idées lectures.
- Mise en place d'un fonds périodique pour adultes et enfants,
- Création de tapis d'éveil à la lecture pour les tout-petits,
- Réflexions sur :
 - La création d'un comité de lecture, un blog de lecture existant déjà sur la commune,

- La mise en place de lecture pour les personnes âgées à la maison de retraite,
- Expositions en partenariat avec les associations de la commune (RAM, Centre de loisirs) mais aussi avec la médiathèque départementale en fonction des possibilités des murs de la médiathèque.

Et, bien entendu, continuer les partenariats déjà mis en place avec les différentes structures de la commune (écoles, crèche, centre aéré, RAM...).

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

Dans la perspective de continuer à enrichir le fonds de ma médiathèque grâce aux moyens mis à sa disposition par la commune, le montant global souhaité pour l'année 2016 reste le même que l'année dernière et sera réparti selon les préconisations nationales.

Budget prévisionnel :

Achat de documents imprimés Adulte et Jeunesse (Librairies Ombres Blanches, Tirelire)	2250
Fournitures d'entretien et petits matériels (dont cartes de lecteur)	500
Achats de documents sonores et jeux (Fnac, RDM, Passe-temps)	1250
TOTAL	4000

Véronique Calmettes

Responsable bénévole de la médiathèque